

# **Conditions des offres « parrainage »**

## **ARTICLE 1. Objet**

Les présentes conditions ont pour objet de définir les modalités selon lesquelles il est proposé aux Abonnés du Service Internet haut débit WIBOX GP (ci-après désigné « le Service ») d'inciter les personnes de leur entourage à souscrire une offre d'abonnement au Service. Les Conditions Générales d'Abonnement régissent les présentes conditions.

## **ARTICLE 2. Conditions de participation**

La présente offre de parrainage est réservée aux Abonnés WIBOX GP ayant souscrit à un forfait WIBOX GP et effectuant un parrainage sur les forfaits WIBOX GP. Chaque Abonné peut parrainer un nombre illimité de personnes.

Attention, il n'est cependant pas possible de parrainer :

- deux fois la même personne (même nom et/ou même adresse et/ou même numéro de téléphone), chaque parrain ne recevant donc qu'un cadeau par filleul,
- des personnes déjà abonnées au Service WIBOX,
- et des personnes ne répondant pas aux Conditions Générales d'Abonnement en vigueur à la date de leur souscription du Service.

## **ARTICLE 3. Modalités de participation**

Pour participer à la présente offre de parrainage, le parrain doit compléter le bon de commande « Parrainage » en indiquant les mentions suivantes :

- Pour le Parrain : Nom, Prénom, code client et date de parrainage.
- Pour le Filleul : Nom, Prénom, adresse complète et numéro de téléphone.

## **ARTICLE 4. Modalités d'abonnement du filleul**

Les filleuls s'inscrivant par le biais de leur parrain soit par courrier électronique à l'adresse [serviceclient@wibox.fr](mailto:serviceclient@wibox.fr), soit par courrier simple au Service Clients : 9200 voie des Clouets – 27100 VAL DE REUIL, pourront souscrire à l'une des offres GP d'abonnement commercialisées par WIBOX et en vigueur à la date de la demande d'abonnement.

Pour toute souscription effectuée dans le cadre de l'offre de parrainage, le parrain bénéficiera du cadeau défini à l'article 6 des présentes conditions sous réserve de la validité du parrainage.

Un parrainage ne pourra en aucun cas être effectué par un tout autre procédé.

## **ARTICLE 5. Validité du parrainage**

Sous réserve du respect des conditions et modalités visées aux articles 2, 3 et 4 des présentes, le droit à l'attribution du cadeau est acquis dès la date d'activation du Service du filleul, sous réserve :

- qu'à cette date, le parrain soit toujours Abonné,
- qu'à cette date, le parrain ait réglé l'ensemble de ses factures échues au titre du Service et que ces dernières n'aient pas fait l'objet d'incident(s) de paiement,
- qu'à cette date, le filleul soit toujours Abonné,
- qu'à cette date, le filleul ait réglé l'ensemble de ses factures échues au titre du Service.

Si l'une de ces conditions cumulatives n'est pas remplie, le parrainage n'est pas validé et le parrain ne pourra prétendre à aucune compensation ou indemnisation, de quelque nature que ce soit. Attention, la date d'activation du Service du filleul correspond à la date indiquée sur le courrier de confirmation de commande envoyé au filleul.

## **ARTICLE 6. Attribution des cadeaux de parrainage**

Après activation du Service du filleul et sous réserve de la validité du parrainage, le parrain bénéficiera d'un mois de forfait offert, matérialisé par une facture à Zéro.

WIBOX se réserve le droit, en cas d'évolution des offres, de fournir au parrain un produit d'une valeur équivalente à son gain.

Le parrain ne peut demander ni l'échange, ni le remboursement, ni la conversion de son gain en argent liquide ou en toute autre forme de crédit pour quelque cause que ce soit.

## **ARTICLE 7. Informations générales**

Avant de participer au parrainage, le parrain est invité à prendre connaissance des présentes conditions. Seule l'acceptation préalable des présentes conditions lui permet de participer au parrainage.

Les informations recueillies par l'Opérateur dans le cadre de l'offre de parrainage sont nécessaires à l'exécution de ses obligations par l'Opérateur dans le cadre des présentes. Les participants sont informés que l'Opérateur traite leurs données personnelles conformément aux Conditions Générales d'abonnement dans le strict respect des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Ils disposent d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données les concernant, et peuvent s'opposer au traitement informatique de ces données en adressant une demande au service clients (WIBOX, 9200 voie des Clouets – 27100 VAL DE REUIL).

WIBOX peut modifier ou mettre fin à tout moment à l'offre de parrainage moyennant la diffusion d'une information par tous moyens à sa convenance. En conséquence, toute demande reçue par WIBOX après la date de fin pourra être exclue du bénéfice du parrainage.

L'Opérateur se réserve le droit d'écourter, de prolonger, de suspendre, de modifier ou d'annuler les présentes, et notamment, de modifier les cadeaux, si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y contraignent. Ces changements feront toutefois l'objet, dans la mesure du possible, d'une information préalable par tous les moyens appropriés.